

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Lundi 5 décembre 2022 à 17 heures 30 à la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Gwendoline PRESLES, vice-présidente du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire	x			
	Jean DELALANDRE	Titulaire			x	
	Clotilde EUDIER	Titulaire				Pouvoir donné à V. Carolo-Lutrot
	Pascal HOUBRON	Titulaire			x	
	Agnès LALOI	Titulaire			x	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire			x	
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			x	
	Didier TERRIER	Titulaire	x			
	Patricia RENOUE	Suppléante	x			
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			x	
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire				Pouvoir donné à D. Terrier
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante	x			
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			x	
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	x			
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire		x		
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant	x			
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant	x			
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire				Pouvoir donné à G. Presles
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire	x			
	Françoise DENIAU	Titulaire			x	
	Marc MIGRAINE	Titulaire			x	

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anqueterville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Hinont
 Canteleu
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Créot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Créot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Eléan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Berneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouqueion
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Fouilbac
 Fourmestot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Sanson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville



Parc naturel régional
 des Boucles de
 la Seine Normande
 Une autre vie s'invente ici

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
 MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70

E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetière
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canleteu
 Caudebec-en-Caux
 Dacq
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Junlèges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Junlèges
 Le Trait
 Louvetot
 Mauzéville-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Étapan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Vatteville-la-Rue
 Viéquier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

	Annick DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant	x			
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLE	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant		x		
	Maryline LOUVEL	Suppléante		x		

Autres personnes présentes ou excusées

Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
DREAL Normandie	Hélène REGNOUARD	Responsable de la mission Estuaire de la Seine		x
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Vice-président Caux Seine Agglo		x

Eure

Aizier
 Banneville-sur-Saine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Caillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacerville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Crimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toulainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

- Seine-Normandie**
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anceletville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Fimont
 Canteleu
 Ceudebec-en-Caux
 Dudar
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Hauteauxville
 Junéges
 La Bouille
 La Cellanque
 La Hailley-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Junéges
 Le Trait
 Louvetot
 Mauvrière-sainte-Gertrude
 Mauny
 Nonville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Pavvée
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arcout
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscharville
 Saint-Maxice-d'Etellan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taïe
 Saint-Pater
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Cochefine
 Triquerville
 Vailleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	28/11/2022
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	15
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	15
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2022-12-119/EB

Ambition 1	Etre garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique 1.4	Restaurer et protéger le paysage et les patrimoines naturels et culturels dans une approche globale et intégrée
Objectif Opérationnel 1.4.1	Préserver durablement les écosystèmes remarquables dans une logique de grand estuaire
Analytique	

Demande de subvention FEADER portant sur l'animation des DOCOBS Natura 2000 pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 avril 2025

Le Président rappelle aux membres du Bureau l'engagement du Parc à assurer l'animation des documents d'objectifs Natura 2000 sur son territoire.

Pour ce faire, le Parc bénéficie d'une subvention d'animation Natura 2000 dont la dernière convention couvre la période du 18 décembre 2020 au 31 décembre 2022.

Il est proposé de renouveler cette convention pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 avril 2025, par dépôt d'un courrier d'intention de demande de subvention en décembre puis par la demande de subventions en 2023, auprès du Conseil Régional de Normandie.

Cette demande est proposée afin de couvrir :

- les frais de personnels, de fonctionnement et de structure ainsi que les prestations (hormis la prestation mentionnée ci-dessous), s'étendant sur la période du **1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023** ;
- la cartographie des végétations sur le site Natura 2000 « Boucles de la Seine aval » qui pourra débuter **dès l'accord de financement obtenu et qui se terminera le 30 avril 2025**.

Il s'agit d'un cofinancement Région/FEADER qui couvre 100% des dépenses.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DECIDE :

- d'approuver le projet de demande subvention ;
- de donner mandat au Président pour remplir et signer la demande, ainsi que toutes les pièces afférentes ;
- de charger le Président d'exécuter cette délibération.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 5 décembre 2022



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/

Envoyé en préfecture le 10/01/2023

Reçu en préfecture le 10/01/2023

Affiché le

ID : 076-257602847-20221205-202212119EB-DE